

# ANALYSE CITOYENNE DU BUDGET RECTIFICATIF DE LA COMMUNE DE IMASGO, GESTION 2024



*en partenariat avec*



Octobre 2024

## Table des matières

INTRODUCTION .....	3
I. PROBLÈMES DANS LES SECTEURS SOCIAUX CONCERNÉS PAR L'ANALYSE .....	3
1.1. Problèmes dans le secteur de l'éducation .....	3
1.2. Problèmes dans le secteur de la santé .....	4
1.3. Problèmes dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement .....	5
1.4. Les priorités exprimées dans le domaine socio – culturel et sportif .....	5
1.5. Les priorités exprimées dans le domaine économique et social .....	6
1.6. Les priorités exprimées dans le domaine des Equipements marchands .....	6
1.7. Les priorités exprimées dans le domaine du Désenclavement / communication .....	7
1.8. Les priorités exprimées dans le domaine de l'Aménagement / habitat .....	7
1.9. Les priorités exprimées dans le domaine de l'Elevage .....	8
1.10. Les priorités exprimées dans le domaine de l'Agriculture .....	8
1.11. Les priorités exprimées dans le domaine de l'Environnement .....	8
1.12. Les priorités exprimées dans le domaine de la Sécurité .....	9
1.13. Les priorités exprimées dans les Autres domaines .....	9
II. Analyse des allocations budgétaire .....	10
2.1. Analyse par section .....	10
2.2. Analyse des recettes .....	11
3.3. Analyse des dépenses .....	13
3.4. Analyse des allocations budgétaires des secteurs sociaux de base .....	15
3.5. Analyse des allocations budgétaires des secteurs séconomiques .....	17
3.6. Analyse des allocations budgétaires des services municipaux .....	18
III. RECOMMANDATIONS .....	19
IV. CONCLUSION .....	20

## INTRODUCTION

Le présent rapport d'analyse budgétaire est une contribution du Comité de Dialogue et de Veille Citoyenne (CDVC) de la commune de Imasgo, pour une meilleure prise en compte des besoins des populations dans le Budget, gestion 2025. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé **Projet « Pour un Programme de Renforcement de la Participation Citoyenne et la Redevabilité dans la Gestion des Finances Publiques au Burkina Faso ».**

En substance, l'analyse fait réssortir les attentes des populations dans les différents secteurs de développement, ainsi que l'état de la prise en compte des besoins des populations dans les secteurs sociaux de base, les secteurs productifs et les secteurs de soutien aux secteurs productifs. Le rapport d'analyse formule, en outre, des recommandations qui pourraient être prises en compte par les autorités dans l'élaboration des budgets futurs. Elle se veut une contribution de la société civile à la définition des priorités de développement de la commune de Imasgo.

Les documents utilisés pour la présente analyse sont le budget rectificatif, gestion 2024, ainsi que le plan initial de passation de marchés qui l'accompagne.

## I. PROBLÈMES DANS LES SECTEURS SOCIAUX CONCERNÉS PAR L'ANALYSE

### 1.1. Problèmes dans le secteur de l'éducation

Les constats faits dans le domaine de l'éducation sont :

N°	DOMAINES DE DEVELOPPEMENT	NATURE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMÉS	JUSTIFICATIONS DE L'URGENCE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMÉS
1	<b>Education de base (préscolaire, primaire et post-primaire)</b>	Normalisation des écoles primaires (de 03 à 06 classes) : Lounga, Dannerema, Kayalé B, Mayalé, Tougyiri (Imasgo).	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Pour raison d'effectifs pléthoriques</li><li>2. L'accès à l'éducation pour tous les enfants en âge d'aller à l'école</li></ol>
		Construction d'une école à trois salles de classe+bureau+magasin à Kologweogo pour en faire une école B	- Pour désengorger l'école A

	<p><b>Réfection :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Trois salles de classes à l'école de Tanghin B</li> <li>2. Les salles de classe du lycée départemental</li> </ol> <p><b>Au niveau du Poste primaire :</b> Construction trois salles de classe+bureau+magasin+ salle des professeurs au CEG de Imasgo</p> <p><b>Mobiliers scolaires :</b> Voobissé, Pinou (CEG et Primaire), Ouéra, Kanyalé B, Kologweogo, Lounga, CEG de Kanyalé</p> <p><b>Eaux et assainissement (forages et latrines) :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. CEG de : Imasgo, Kologweogo</li> <li>2. Écoles primaires de : Mayalé, Ouera, Kayalé B, Tougyiri (Imasgo), Pinou.</li> </ol>	<p>Mauvais état des salles de classes</p> <p>Etat de dégradation très avancée des salles de classes actuelles</p> <p>Insuffisance voire manque de table-bancs, de bureau, d'armoires pour les élèves et les enseignants.</p> <p>Absence de point d'eau potable pour les élèves et le personnel enseignant</p>
--	---	---

## 1.2. Problèmes dans le secteur de la santé

Les constats faits dans le domaine de la santé sont :

N°	DOMAINES DE DEVELOPPEMENT	NATURE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES	JUSTIFICATIONS DE L'URGENCE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES
2	<b>Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction de murs de clôture :</li> <li>- CSPS de Kologweogo</li> <li>- CSPS de Kanyalé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurisation des formations sanitaires</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La construction des infrastructures du centre médical de Imasgo</li> </ul>	<p>Le CM dispose d'un médecin mais pas d'infrastructures et d'équipements adéquat pour le bon fonctionnement de cette formation sanitaire.</p>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La construction d'un CSPS à Ouéra</li> </ul>	<p>Ce village est entre deux formations sanitaires qui lui sont inaccessible de part et d'autre notamment en saison</p>

			pluvieuse du fait de l'état des routes et des cours d'eau.
--	--	--	--

### 1.3. Problèmes dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement

Les constats dans le domaine de l'AEPA sont :

N°	DOMAINES DE DEVELOPPEMENT	NATURE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES	JUSTIFICATIONS DE L'URGENCE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES
1	<b>Approvisionnement en eau potable et assainissement</b>	Réalisation de forage à motricité humaine au profit des villages de : Mayalé Ouera, Lounga, Kanyalé, Kologweogo, Danierma, Tébo, Imasgo, Pinou, Rana.	Mauvaise répartition spéciale des forages existants, Manque de points potable.
		Former sensibiliser les Associations d'usagers d'eau (AUE) les artisanats réparateurs des forages	Résoudre le problème de maintenance des forages, et la dynamisation des comités de gestion des forages.
		Aménager un endroit pour le dépôt des ordures	Assainir le cadre de vie de la population

### 1.4. Les priorités exprimées dans le domaine socio – culturel et sportif

N°	DOMAINES DE DEVELOPPEMENT	NATURE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES	JUSTIFICATIONS DE L'URGENCE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES
4	<b>Equipement socio – culturel et sportif</b>	Clôture de la maison des jeunes de Imasgo	La sécurisation du site qui est menacé par la pression foncière.
		Definir et aménager un terrain communal	
		Definir et aménager un cimetière communal	

### 1.5. Les priorités exprimées dans le domaine économique et social

N°	DOMAINES DE DEVELOPPEMENT	NATURE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES	JUSTIFICATIONS DE L'URGENCE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES
5	Promotion économique social et	La construction et l'équipement de la maison de la femme de Imasgo	<p>Créer un cadre de concertation, de formation et d'information au profit des femmes, filles de la commune de Imasgo.</p> <p>Formation au métier (couture, teinture, tissage coiffure, transformation des produits forestier non ligneux) et aux activités génératrices de revenus</p>
		Formation sur les différents métiers et sur l'entrepreneuriat au profit des jeunes et des femmes (tissage, teinture, soudure, koko dunda)	

### 1.6. Les priorités exprimées dans le domaine des Equipements marchands

N°	DOMAINES DE DEVELOPPEMENT	NATURE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES	JUSTIFICATIONS DE L'URGENCE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES
6	Infrastructures et Equipements marchands	Construction de boutiques de rue au marché de Rana et Kanyalé	<p>Améliorer l'assiette fiscale de la commune ;</p> <p>Contribuera au civisme fiscal</p> <p>Boosté l'économie locale</p>
		Construction de fourrières : Imasgo, Rana, Kanyalé	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mise en fourrières des animaux en divagation</li> <li>2. Résoudre les conflits entre agriculteurs éleveurs</li> <li>3. Mobilisation de ressource financière pour le budget communal</li> </ol>

### 1.7. Les priorités exprimées dans le domaine du Désenclavement / communication

N°	DOMAINES DE DEVELOPPEMENT	NATURE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES	JUSTIFICATIONS DE L'URGENCE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES
7	<b>Désenclavement / communication</b>	Ouverture des pistes rurales Réalisation d'ouvrages de franchissement Axes : Kayalé-Ouera-Imasgo Axe : Tébo-Kologweogo-Imasgo Axe : Danierma-Rana Axe : Pinou-Imasgo	En saison pluvieuse ces villages sont inaccessibles Les populations accèdent difficilement aux formations sanitaires Eprouvent des difficultés pour écouler les produits agricoles et d'élevages
		La couverture de l'ensemble des villages de la commune par les réseaux de téléphonies mobile	L'accès à l'information, la communication et aux réseaux sociaux contribuera à la l'épanouissement et au développement socio-économique et personnel des citoyens de la commune.

### 1.8. Les priorités exprimées dans le domaine de l'Aménagement / habitat

N°	DOMAINES DE DEVELOPPEMENT	NATURE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES	JUSTIFICATIONS DE L'URGENCE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES
8	<b>Aménagement / habitat</b>	Délimitation et matérialisation des écoles primaires publiques, des CSPS et des CEG et les marchés	Ces domaines publics sont menacés par la pression foncière.

### 1.9. Les priorités exprimées dans le domaine de l'Elevage

N°	DOMAINES DE DEVELOPPEMENT	NATURE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES	JUSTIFICATIONS DE L'URGENCE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES
9	<b>Elevage</b>	Ouverture des pistes à bétail et leurs matérialisations au niveau de chaque village de la commune	Il y a une recrudescence des conflits agricultures et éleveurs lié à l'occupation des pistes à bétail par les cultivateurs
		Identification de zone de pâturage pour chaque village de la commune	L'activité de l'élevage de gros remuements est berne pour manque de zone de pâturage, certains acteurs quittent la commune à la recherche de zone de pâturages confortable dans d'autres localités

### 1.10. Les priorités exprimées dans le domaine de l'Agriculture

N°	DOMAINES DE DEVELOPPEMENT	NATURE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES	JUSTIFICATIONS DE L'URGENCE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES
10	<b>Agriculture</b>	Sensibilisation des populations pour se structurer en coopératives	Condition sin-qua-non pour bénéficier des appuis de l'Etat et les autres partenaires

### 1.11. Les priorités exprimées dans le domaine de l'Environnement

N°	DOMAINES DE	NATURE DU BESOIN OU DU	JUSTIFICATIONS DE L'URGENCE
----	-------------	------------------------	-----------------------------

	DEVELOPPEMENT	PROJET EXPRIMES	DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES
11	Environnement	Organiser des campagnes de reboisement	Face à la déforestation

#### 1.12. Les priorités exprimées dans le domaine de la Sécurité

N°	DOMAINES DE DEVELOPPEMENT	NATURE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES	JUSTIFICATIONS DE L'URGENCE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES
12	Sécurité	Délocalisation des VDP de leur site actuel, pour s'établir au niveau des entrées et sorties de la ville de Imasgo	Pour un meilleur maillage sécuritaire
		Doter les VDP de moyen de transports (Motos)	Ils disposent que de deux motos actuellement

#### 1.13. Les priorités exprimées dans les Autres domaines

N°	DOMAINES DE DEVELOPPEMENT	NATURE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES	JUSTIFICATIONS DE L'URGENCE DU BESOIN OU DU PROJET EXPRIMES
13	Autres domaines (Les Personnes déplacées internes)	Sensibiliser les propriétaires terriens et l'ensemble de la population en vue de prêter des Terres cultivables au PDI	Ayant tout abandonné la nécessité de les prêter des terres cultivables, vivres et non vivres s'impose afin de réduire leur vulnérabilité.
14	Personne vivant avec un handicap	Construction d'un centre de formation aux métiers adapté aux différents types d'handicap	Pour les sortir de leurs situations actuelles de mendicité, de vulnérabilité et de cas sociaux.

## II. Analyse des allocations budgétaire

### 2.1. Analyse par section

Le budget rectificatif, gestion 2024 de la commune de Imasgo s'équilibre en recettes et en dépenses à **317.439.694 francs CFA**. La section fonctionnement absorbera un montant de **83.289.951 francs CFA**, soit **56,38%** du budget total. La section investissement quant à elle a un budget de **134.572.825 francs CFA**, soit **73,76%** du budget total.

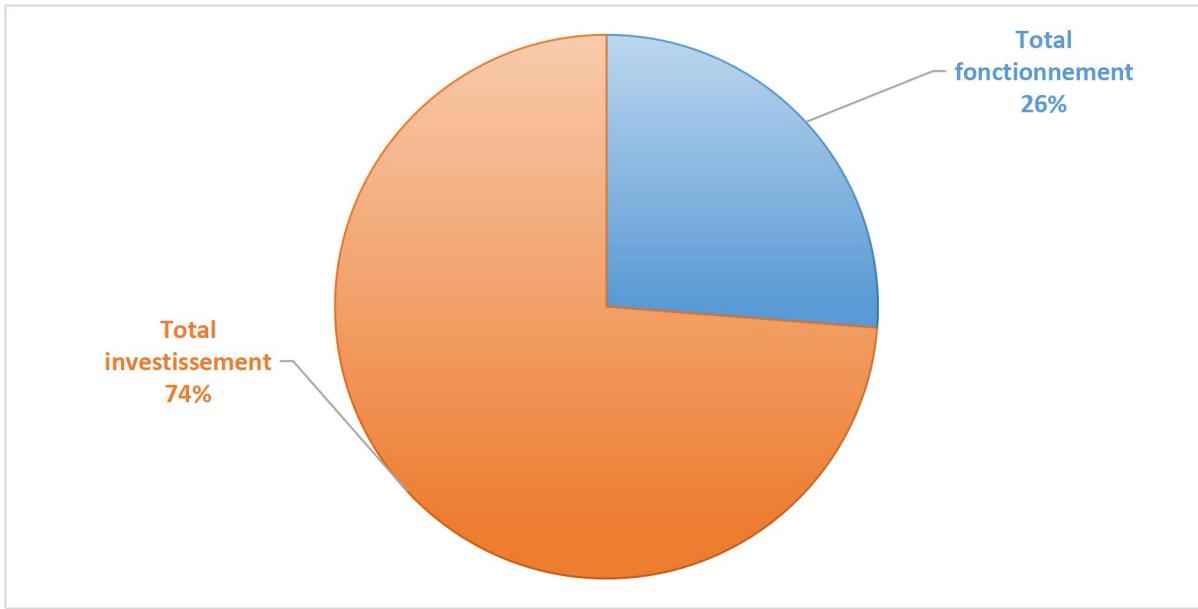
*Tableau 1: Les grandes composantes du budget, gestion 2024*

	<b>Total fonctionnement</b>	<b>Total investissement</b>	<b>Budget global</b>
Montant	83.289.951	234.149.743	<b>317.439.694</b>
Part budgétaire	26,24%	73,76%	100%

De façon globale, la répartition des dépenses prévisionnelles entre le fonctionnement et l'investissement montre que l'investissement absorbera plus du budget. En effet, **74%** du budget en 2024 est orienté vers les investissements. Ce qui est à féliciter car les dépenses d'investissement auront des impacts sur le bien-être des populations.

Le graphique suivant illustre bien cette situation.

*Graphique 1 : Part des grandes composantes du budget, gestion 2024*



## 2.2. Analyse des recettes

L'analyse de cette partie permet de connaitre les différentes sources de financement du budget rectificatif, gestion 2024.

L'analyse des recettes du budget rectificatif 2024 de la commune de Imasgo révèle que elles seront mobilisées à partir de 5 sources. Les recettes proviendront en grande partie des reports de l'année 2023 (52%), suivie des recettes propres (28%), puis des transferts de l'Etat à la commune (dotations globales de fonctionnement et d'investissement) à hauteur de 14%. Le concours du fonds minier de développement s'élève à 5% et les Aides des partenaires au développement de la commune 1%.

**Tableau 2: Principales sources de mobilisation des recettes en 2024**

Nature des principales recettes	Montant prévu en 2024	% / Recettes totales
Recettes propres de la commune	88.873.419	28%
Excédent d'investissement reporté	164.518.676	52%
Transferts de l'État au profit de la commune	44.654.280	14%
Aides des partenaires au développement de la commune	4.325.461	1%
Fonds minier de développement local (FMDL)	15.067.858	5%

Emprunts de la commune	-	0%
<b>TOTAL DES RECETTES DE LA COMMUNE</b>	<b>317.439.694</b>	<b>100%</b>

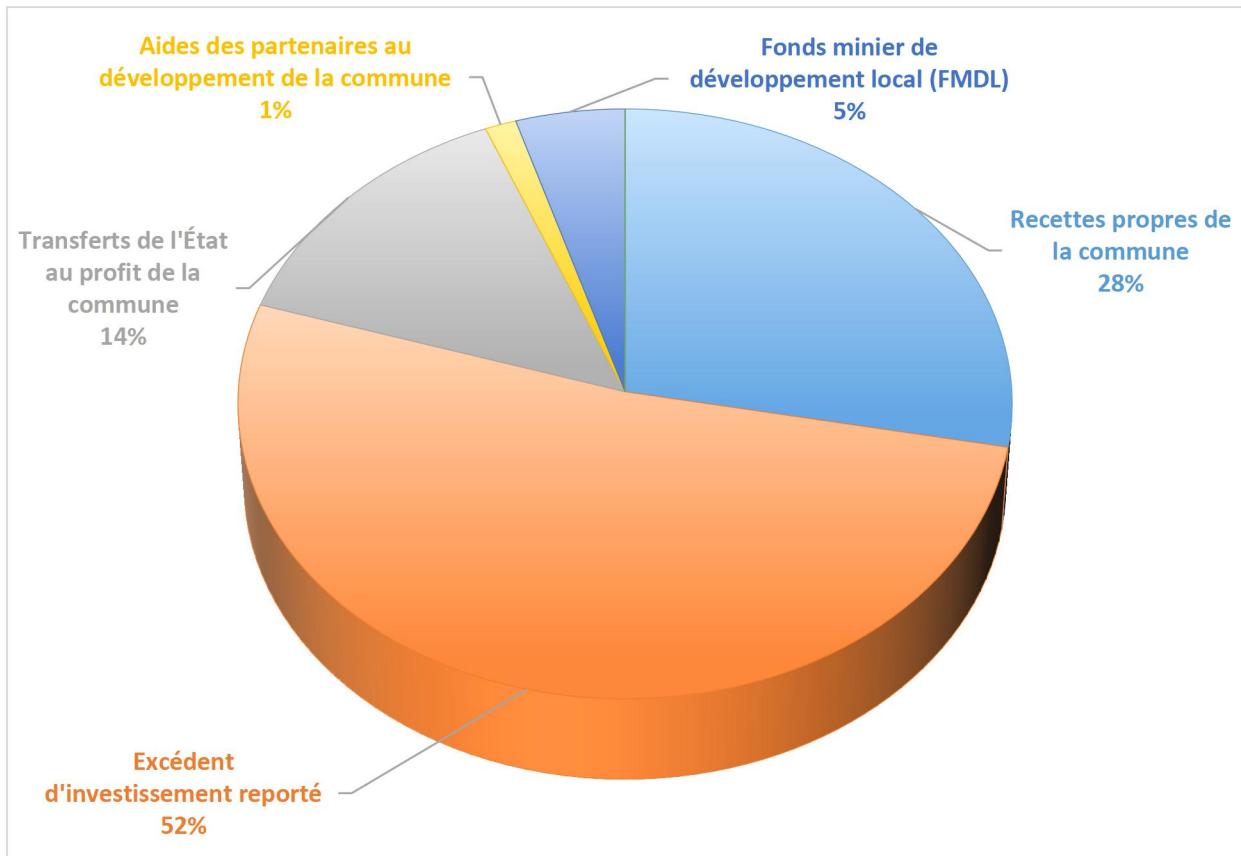
Ces parts budgétaires placent la commune comme la première pourvoyeuse de financement du budget de la commune en 2024, avec **28%** de contribution. Cela montre que la commune fait des efforts pour autofinancer son fonctionnement et son développement. Toutesfois, les reports antérieurs (dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement des années précédentes) ont contribué à gonfler le budget avec une part de **52%**. Ces reports se justifieraient par les lenteurs administratives ou par les difficultés de fonctionnement liées à la délocalisation de la Mairie l'année dernière pour des raisons d'insécurité.

Par ailleurs, l'effort d'investissement de la commune sur ses ressources propres s'élève à **15.203.156 Fcfa** représentant **17,11%** des recettes propres de la commune. Cette part est en deçà du seuil de prélèvement obligatoire de **20%** minimum des recettes propres de la commune au profit de la section d'investissement. Des efforts doivent être consentis pour respecter le principe de prélèvement de **20%** minimum.

En outre, la Mairie peut mieux faire en termes de recouvrement des recettes propres au regard du potentiel fiscal de la commune. La Mairie doit mettre en place des mécanismes innovants pour améliorer le recouvrement des différentes niches fiscales, notamment au niveau des baux locatifs.

Le graphique en camemberts suivants illustre les parts représentatives des différentes sources de financement du budget rectificatif, gestion 2024 de la commune de Imasgo.

**Graphique 1 : Part des recettes à collecter par source de financement dans les recettes totales de la commune en 2024.**



### 3.3. Analyse des dépenses

L'analyse des dépenses 2024 de la commune de Imasgo montre que le fonctionnement des services municipaux absorbe **77.865.703 Fcfa** soit **25%** du budget de la commune. Cette part est au-dessus de la norme de **20%** maximum pour le fonctionnement, consacrée par la réglementation portant sur les projets et programmes de développement. Cela signifie que le train de vie des services municipaux est très élevé. En effet, même si les ressources propres de la commune permettent de supporter ces charges de fonctionnement, cette part n'est pas très indiquée, car compromettant la satisfaction des besoins des populations en termes d'investissement.

Les allocations budgétaires pour le fonctionnement des domaines transférés comme les écoles et les centres de santé sont de **5.424.248** soit **2%** des dépenses budgétaires de la commune en 2024, ce qui est très dérisoire au regard des besoins et attentes énormes exprimées dans ces secteurs. En effet, les dépenses en direction de ces secteurs ont des impacts directs sur le bien-être des populations et méritent de plus d'attention.

Par ailleurs, il est prévu des investissements dans divers secteurs, représentant environ **73%** des dépenses totales: Réalisation d'infrastructures (salles de classes, bâtiments administratifs, clôture, centres de santé, forages, etc...), Acquisition de matériels et mobiliers (ordinateur, tables, chaise, tables bancs des écoles, ..), réalisation de latrines, Acquisition d'engins pour la commune (véhicules deux roues, tricycle), Electrification des services de la commune, etc. Ce qui est à saluer car ces investissements sont destinées aux secteurs à fort impact direct sur les conditions de vie des populations. La plupart des dépenses sont orientées vers des secteurs à fort impact sur le bien-être des populations. Ce qui est appréciable.

Toutefois, les efforts restent à faire car le budget de la commune demeure faible et la commune doit travailler à élargir son potentiel fiscal et aussi à renforcer son tissu économique afin de pouvoir générer des recettes propres conséquentes pour financer son développement. En outre, une vigilance est à observer pour que les actions d'investissement soient adaptées aux réalités des populations et répondent effectivement à leurs besoins.

Par ailleurs, l'effort d'investissement de la commune en 2024 est évalué à **15.203.156 Fcfa** représentant **17.11%** des dépenses totales de la commune. Cette part est faible d'autant qu'elle renseigne sur la viabilité de la commune et la densité de son tissu économique. La commune devrait faire plus d'effort pour couvrir ses charges de façon autonome.

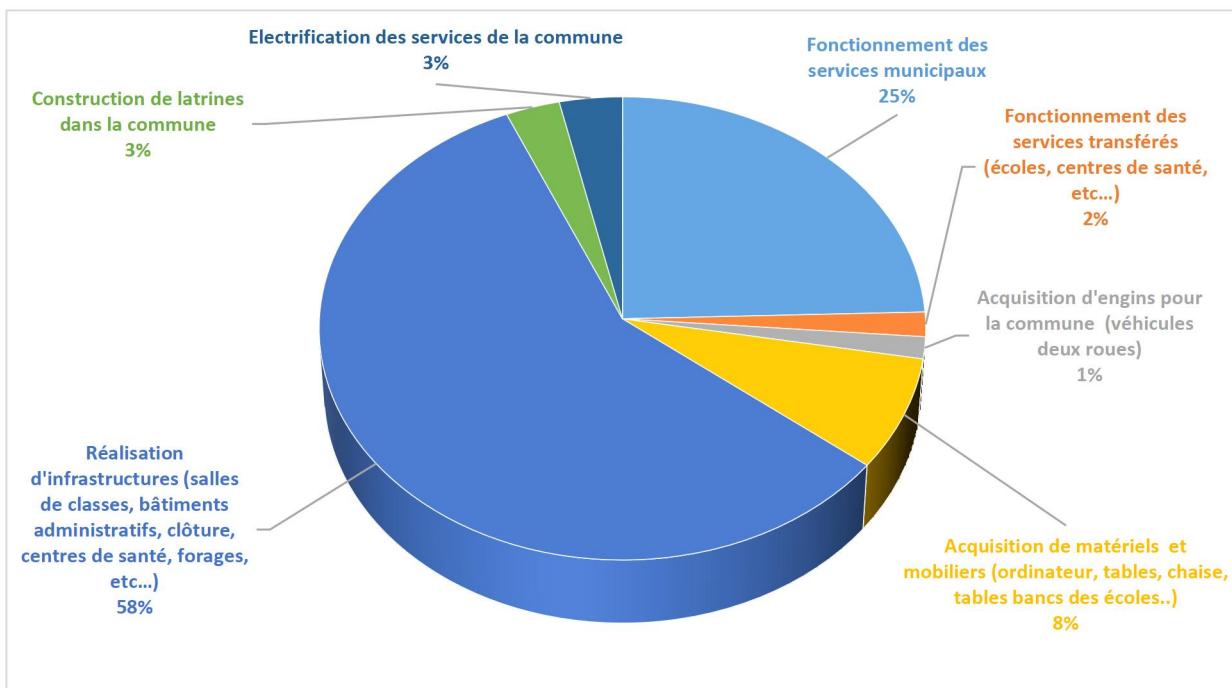
La répartition des autres dépenses est récapitulée dans la suite du tableau ci-dessous :

*Tableau 3: Principales postes de dépenses en 2024*

<b>Nature des principales recettes</b>	<b>Montant prévu en 2024</b>	<b>% / Dépenses totales</b>
Fonctionnement des services municipaux	77.865.703	25%
Fonctionnement des services transférés (écoles, centres de santé, etc...)	5.424.248	2%
Acquisition d'engins pour la commune (véhicules deux roues, tricycle)	4.822.085	2%
Acquisition de matériels et mobiliers (ordinateur, tables, chaise, tables bancs des écoles..)	24.884.257	8%
Réalisation d'infrastructures (salles de classes, bâtiments administratifs, clôture, centres de santé, forages, etc...)	183.836.106	58%
Construction de latrines dans la commune	9.545.000	3%
Electrification des services de la commune	11.062.295	3%
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE LA COMMUNE</b>	<b>317.439.694</b>	<b>100%</b>

Le graphique en camemberts suivants illustre les parts représentatives des différentes dépenses du budget rectificatif, gestion 2024 de la commune de Imasgo.

**Graphique 2 : Part des dépenses à collecter par nature dans les dépenses totales de la commune en 2024**



### 3.4. Analyse des allocations budgétaires des secteurs sociaux de base

Globalement, les secteurs sociaux de base consommeront une grande partie du budget avec un montant de **246.950.548 francs CFA**, soit **78%** des dépenses totales. Ce qui est très louable.

En désagrégant, on constate que sur les **246.950.548 FCFA**, l'éducation a un montant de **90.024.701 FCFA**, soit une part budgétaire de **28%** qui est largement au-dessus du ratio minimum de **20%** souhaité selon les accords internationaux. Ce ratio est même largement au-delà des **30%** revendiqué par les partenaires sociaux de l'éducation. Ce qui est à féliciter.

L'engagement international d'accorder **15%** du budget au secteur de la santé est largement respecté. Il est ici de **39%**, représentant un montant de **124.365.232 FCFA**. Les autorités communales sont encouragées à concrétiser ses efforts de satisfaction des besoins des populations, au regard des nombreuses attentes des populations dans la santé.

Le secteur de l'eau potable et de l'assainissement affiche une part budgétaire de **10%**, soit **32.460.615 FCFA**, traduisant le respect de l'engagement de **5%** pris par les autorités nationales.

L'insuffisance à relever au niveau des secteurs sociaux de base concerne la non prise en compte dans le budget des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, des jeunes, des personnes déplacées internes, des femmes. La Mairie doit veiller à inscrire des lignes budgétaires pour soutenir des actions à l'endroit de ces groupes spécifiques.

*Tableau 4: Parts budgétaires des secteurs sociaux de base en 2024*

Allocations budgétaires des secteurs sociaux	Montant prévu en 2024	% / Dépenses Totales
<b>SANTE</b>		
Fonctionnement des services de santé	4.860.875	
Subventions aux formations sanitaires	0	
Acquisition de matériels et outillages médical au profit des Centres de santé	4.000.000	
Electrification des centres de santé	10.562.295	
Réalisation/réhabilitation d'infrastructures sanitaires	104.942.062	
<b>Total des dépenses de santé</b>	<b>124.365.232</b>	<b>39%</b>
<b>EDUCATION</b>		
Fonctionnement des écoles	32.087.328	
Subventions scolaires	1.900.000	
Acquisitions de matériels et mobiliers scolaires	9.663.832	
Electrification des centres éducatifs	0	
Réalisation/réhabilitation d'écoles	46.373.541	

<b>Total des dépenses d'éducation</b>	<b>90.024.701</b>	<b>28%</b>
<b>EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT</b>		
Réalisation/réhabilitation de forages et d'AEPS	22.915.615	
Conduite d'actions d'hygiène et d'assainissement	0	
Réalisations d'infrastructures d'assainissement (Latrines et caniveaux)	9.545.000	
<b>Total des dépenses d'AEPA</b>	<b>32.460.615</b>	<b>10%</b>
Autres secteurs sociaux (subventions sociales, culturelles, sportives, jeunesse et secours aux indigents)	100.000	
<b>Total dépenses autres services sociaux</b>	<b>100.000</b>	<b>0%</b>
<b>TOTAL DÉPENSES DE LA COMMUNE DANS LES SECTEURS SOCIAUX</b>	<b>246.950.548</b>	<b>78%</b>

### 3.5. Analyse des allocations budgétaires des secteurs économiques

Le budget alloué aux secteurs économiques en 2024 est de **12.710.764 Fcfa** soit **4%** des dépenses totales de la commune. Cette allocation va servir à la Construction de boutiques de rues à Imasgo, à l'Acquisition de tentes au profit de la Mairie, à la réalisation d'un foyer équipé (hall+cuisine+cafétariat) à la mairie de Imasgo ainsi que son équipement.

Cependant, la réalisation du Hall, et l'acquisition des tentes n'est pas un investissement opportun ou pertinent pour le moment. Les attentes des populations sont ailleurs. En outre, la mairie doit bien entretenir les tentes et chaises existentes.

*Tableau 5: Parts budgétaires des secteurs économiques en 2024*

<b>Allocations budgétaires des secteurs économiques infrastructures économiques</b>	<b>Montant prévu en 2024</b>	<b>% / Dépenses Totales</b>
Réalisation d'un foyer équipé (hall+cuisine+cafétariat) à la mairie de Imasgo	8.079.906	
Acquisition de matériel pour le foyer	1.294.672	

construction sept (07) boutiques de rues (reliquat et suivi contrôle)	1.524.982	
Acquisition de tentes au profit de la Mairie de Imasgo	1.311.204	
Entretien du système solaire de la mairie	500.000	
<b>TOTAL DÉPENSES DE LA COMMUNE DANS LES SECTEURS ÉCONOMIQUES</b>	<b>12.710.764</b>	<b>4%</b>

### 3.6. Analyse des allocations budgétaires des services municipaux

Les dotations budgétaires des services municipaux sont estimées à **57.778.382 Fcfa** soit **18%**. Ces dotations vont servir à assurer les dépenses de fonctionnement tel que l'acquisition des consommables et fournitures ; mais aussi la prise en charge des dépenses salariales, des indemnités du personnel, les frais pour les membres de la délégation spéciale, l'acquisition d'engins à deux roues pour la mairie. Le montant alloué aux services municipaux est assez raisonnable. La mairie devra travailler à maintenir ce cap qui respecte les normes édictées par la réglementation portant sur les projets et programmes de développement. En effet, les entités publiques qui mettent en oeuvre des projets et programmes de développement doivent allouer au maximum **20%** du budget au fonctionnement.

*Tableau 6: Parts budgétaires des services municipaux en 2024*

Allocations budgétaires des services municipaux	Montant prévu en 2024	% / Dépenses Totales
Fournitures et consommables des services municipaux	21.798.238	
Charges salariale, indemnités du personnel et frais de prise en charge des membres de la délégation spéciale	22.289.653	
Acquisition de matériels et de mobilier pour la mairie	8.868.406	
Acquisition d'engins à deux roues pour la mairie	4.822.085	
<b>Total des dépenses des services municipaux</b>	<b>57.778.382</b>	<b>18%</b>

### III. RECOMMANDATIONS

#### **Les recommandations spécifiques dans le secteur de l'éducation sont :**

- ✧ Équiper les écoles des villages en énergie solaire;
- ✧ Réfaire les bâtiments scolaires des villages;
- ✧ Réhabiliter les écoles des villages (toiture, murs fissurés);
- ✧ Augmenter le nombre des enseignants;
- ✧ Normaliser certaines écoles;
- ✧ Réaliser un forage pour l'école de Kolwéogo;

#### **Les recommandations spécifiques dans le domaine de la santé sont :**

- ✧ Augmenter le nombre de personnel soignant;
- ✧ Ériger le CSPS communal en centre médical répondant aux normes nationales (avec un bloc opératoire);
- ✧ Construire des logements pour le personnel soignant;
- ✧ Pallier aux ruptures de médicaments essentiels et génériques;
- ✧

#### **Les recommandations spécifiques dans le domaine de l'AEPA sont :**

- ✧ Réhabiliter les forages de Kanyalé,
- ✧ Répartir équitablement les forages;
- ✧ Réaliser de nouveaux forages pour les villages;
- ✧ Sensibiliser les usagers pour une bonne organisation et gestion des forages;
- ✧ Dynamiser les associations des usagers d'eau (AUE);
- ✧ Former les AUE et artisans réparateurs des forages.

#### **Autres domaines :**

- ✧ Incrire une ligne budgétaire pour le service social et l'associer à la distribution des vivres;
- ✧ Définir un site pour un cimetière communal;
- ✧ Prendre une délibération pour encadrer l'enlèvement des agrégats;

## IV. CONCLUSION

Le budget est un outil opérationnel au service du pouvoir public, et permet à ce titre de donner satisfaction aux besoins des populations. Il impacte directement ou indirectement ainsi le bien-être des populations qui en sont les bénéficiaires finals. Son élaboration, sa mise en œuvre et son suivi-évaluation doit être une affaire de toutes les filles et fils de la commune.

De ce fait, le **Comité de Dialogue et de Veille Citoyenne (CDVC)** de Imasgo en analysant les crédits budgétaires alloués aux secteurs sociaux de base a voulu mettre le doigt sur le niveau de prise en compte des besoins des populations. Il ressort que des efforts doivent être fournis pour mobiliser plus de ressources financières, réduire les dépenses de fonctionnement, pour pouvoir satisfaire les besoins qui sont sans cesse croissants dans tous les secteurs.

Le CDVC reste convaincu que c'est dans la co-réflexion, et dans les efforts conjugués de toutes les composantes de la population que les budgets reflèteront les besoins réels, et que les ressources qui vont avec seront trouvées pour leur satisfaction. À travers ce mémorandum, le CDVC apporte sa modeste contribution en aidant les décideurs dans le recensement des besoins réels des populations et la sensibilisation pour une meilleure collecte des recettes.

**ANNEXES:****Structures membres du CDVC de Imasgo:**

1. Association Yaa-soma
2. Coordination communale des femmes ;
3. Cellule villageoise de redevabilité citoyenne ;
4. Comité communale de gestion des écoles;
5. Coopérative song-taaba;
6. Coopérative wendkuni;
7. Coopérative noom-taaba;
8. Comité communal des jeunes;
9. Coopérative timb-nooma;
10. Coopérative tegawendé.